

## CONSEIL PROVINCIAL

### Réunion publique du 20 octobre 2005

Présidence de M. Jean-Claude MEURENS, Président,

MM. Georges FANIEL et Jean-Luc GABRIEL siègent au bureau en qualité de Secrétaires.

La séance est ouverte à 15 heures 10.

Il est constaté par la liste des présences que 79 membres assistent à la séance.

#### Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Chantal BAJOMEE (PS), Mme Denise BARCHY (PS), M. Joseph BARTH (SP), Mme Vicky BECKER (CDH), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Théo BRUYERE (ECOLO), M. Fredy CARPENTIER (CDH), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Jean-Marie COLLETTE (CDH), M. Luc CREMER (ECOLO), Mme Nicole DAHNER (PS), Mme Pascale DAMSEAUX (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Abel DESMIT (PS), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Marcel DRIESMANS (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), Mme Fabienne ENGELS (ECOLO), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), Mme Marie FLAMAND (CDH), Mme Murielle FRENAY (ECOLO), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), M. Henry-Jean GATHON (MR), M. Louis GENET (ECOLO), M. Joseph GEORGE (CDH), M. Gérard GEORGES (PS), M. Gaston GERARD (PS), M. Pierre GIELEN (ECOLO), M. André GILLES (PS), Mme Marlène GIOT (PS), M. Johann HAAS (CSP), M. Olivier HAMAL (MR), M. Edgard HOUGARDY (PS), M. André JAMAR (MR), M. Heinz KEUL (MR), Mme Monique LAMBINON (CDH), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Jacques LECLERCQ (PS), M. Alfred LEONARD (PS), M. Marcel LHOEST (PS), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Irène MARAITE (CSP), M. Victor MASSIN (PS), M. Claudy MERCENIER (ECOLO), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Robert PATTACINI (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), Mme Joëlle POULIT (PS), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), M. José SEVRIN (ECOLO), M. Jean SMETS (CDH), M. Roger SOBRY (MR), M. Arthur SPODEN (CSP), Mme Nicole STASSEN (ECOLO), M. Marcel STIENNON (CDH), M. Frank THEUNYNCK (ECOLO), M. Charles VOLONT (PS), Mme Christelle WALTHERY (PS), Mme Evelyne WAONRY (ECOLO), M. Erich WARLAND (CDH), M. Michel WILKIN (MR) et Mme Michèle WILMOTTE (PS).

Mme Marianne LONHAY, Greffière provinciale, assiste à la séance.

#### Excusés :

M. Michel FORET, Gouverneur, M. Paul-Emile MOTTARD (PS) et M. Julien MESTREZ (PS), D&éputés permanents

M. Jean-Robert COLLAS (MR), Mme Danielle DELCHAMBRE (PS), M. Joseph MOXHET (PS)

### I LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 OCTOBRE 2005.

Monsieur Georges FANIEL, Premier Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2005.

### VI COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT.

M. le Président informe l'Assemblée que le Conseil provincial ne se réunira pas le vendredi 28 octobre prochain et que les travaux s'achèveront, dès lors, le jeudi 27 avec la réponse de la Députation permanente et les votes sur les documents budgétaires 2006 et compte 2004.

*M. Jean-Claude MEURENS rappelle*

- 1. que la discussion sur le comptes 2004 et les dossiers budgétaires 2005 se fera le lundi 24 octobre pour se terminer le mardi 25 qui sera aussi la date limite pour le dépôt des amendements.*
- 2. que les séances, à partir de ce vendredi 21 octobre débiteront à 14 heures 30.*
- 3. que la 3ème réunion de la 7ème Commission aura lieu le mercredi 26 à 14 heures.*
- 4. qu'au terme des réunions d'octobre, c'est à dire le jeudi 27 octobre, le verre de l'amitié sera offert à l'Eglise Saint-Antoine à l'occasion du vernissage de l'Exposition « Le Musée part en Voyage » ; exposition pour laquelle vous avez reçu une invitation.*
- 5. que la séance de ce jour sera suivie d'une séance à huis clos pour la désignation de deux directeurs(trices) des Centres PMS de Verviers et Herstal.*

### **III DISCUSSION ET VOTE DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS SOUMIS À L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE.**

<b>LES BÂTIMENTS, VOIRIES ET COURS D'EAU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR (DOCUMENT 05-06/12)</b>
---

*De la tribune, Mme Francine REMACLE fait rapport sur ce point au nom de la 8<sup>ème</sup> Commission, laquelle invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance du rapport.*

*La discussion générale est ouverte*

*Mme Betty ROY et Michel WILKIN interviennent à la tribune.*

*M. le Président prend acte que M. Claudy MERCENIER, Mme Muriel FRENAY et M. Charles VOLONT interviendront demain et que par conséquent, la continuation de la discussion sur ce point de l'ordre du jour est reportée à la prochaine réunion.*

<b>LA CULTURE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR (DOCUMENT 05-06/04)</b>
--

<b>LA JEUNESSE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR (DOCUMENT 05-06/06)</b>
---

<b>LE LOGEMENT RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR (DOCUMENT 05-06/08)</b>
---

*M. le Président rappelle que la discussion générale sur ces trois dossiers a été déclarée close hier et que la réponse de la Députation permanente sera donnée le lundi 24 octobre par M. Paul-Emile MOTTARD, Député permanent et par M. Olivier HAMAL, Député permanent, en ce qui concerne le logement*

<b>LA SANTÉ PUBLIQUE, L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE LA VIE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR (DOCUMENT 05-06/13)</b>
--

<b>LES RELATIONS EXTÉRIEURES RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR (DOCUMENT 05-06/16)</b>
---

*De la tribune, M. Georges PIRE, Député permanent, donne la réponse de la Députation permanente aux questions posées sur ces deux rapports d'activités*

*En conséquence, le Conseil prend connaissance des rapports d'activités 2004-2005 relatifs à la santé publique, l'Environnement et la Qualité de la vie ainsi que des Relations extérieures*

**L'INTRANET**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**  
**(DOCUMENT 05-06/14)**

*(Continuation de la discussion)*

*L'Assemblée entend, de la tribune, Mme Claudine RUIZ-CHARLIER*

*Plus personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.*

*La réponse de la Députation permanente sur ce point de l'ordre du jour est prévue pour la séance du mardi 25 octobre.*

**L'AGRICULTURE**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**  
**(DOCUMENT 05-06/03)**

**L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LES SPORTS**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**  
**(DOCUMENT 05-06/05)**

*De la tribune, au nom de la Députation permanente, M. Gaston GERARD, Député permanent, donne la réponse aux questions posées sur ces deux rapports d'activités.*

*En conséquence, le Conseil prend connaissance des rapports d'activités 2004-2005 relatifs à l'Agriculture et à l'Education physique et les Sports*

**L'ENFANCE ET LES AFFAIRES SOCIALES**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**  
**(DOCUMENT 05-06/07)**

*(Continuation de la discussion)*

*L'Assemblée entend, de la tribune, Mme Marie FLAMAND qui lit la question de Mme Monique LAMBINON, empêchée*

*Plus personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.*

*De la tribune, au nom de la Députation permanente, M. Olivier HAMAL, Député permanent, donne la réponse à la question posée sur ce rapport d'activités.*

*En conséquence, le Conseil prend connaissance du rapport d'activités 2004-2005 relatifs à l'Enfance et les Affaires sociales*

**L'ENSEIGNEMENT**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**  
**(DOCUMENT 05-06/09)**

*(Continuation de la discussion)*

L'Assemblée entend respectivement, de la tribune, Mme Nicole DAHNER, MM. Maurice DEMOLIN, Victor MASSIN, Mmes Joëlle POULIT, Anne-Marie PERIN et Claudine RUIZ-CHARLIER.

Plus personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.

La réponse de la Députation permanente sur ce point de l'ordre du jour sera donnée le mardi 25 octobre.

**LA FORMATION ET LES CENTRES PMS  
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 ET PERSPECTIVES D'AVENIR  
(DOCUMENT 05-06/10)**

De la tribune, Mme Vicky BECKER fait rapport sur ce point au nom de la 6<sup>ième</sup> Commission, laquelle invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance du rapport.

La discussion générale est ouverte

M. Jean-Claude MEURENS, Président, prend acte que MM. Jean SMETS, Miguel FERNANDEZ et Mmes Nicole DAHNER et Anne-Marie PERIN interviendront demain et que par conséquent, la continuation de la discussion sur ce point de l'ordre du jour est reportée à la prochaine réunion.

**IV APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE.**

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet au cours de la présente réunion, le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2005 est approuvé.

**V CLÔTURE DE LA RÉUNION.**

M. le Président déclare close la réunion publique de ce jour.

L'Assemblée se sépare à 17 heures

Par le Conseil,

La Greffière provinciale,



Marianne LONHAY

Le Président,



Jean-Claude MEURENS

**VI SÉANCE À HUIS-CLOS**

**NOMINATION D'UNE DIRECTRICE AU CENTRE PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL PROVINCIAL I DE  
VERVIERS  
(DOCUMENT 05-06/29)**

69 membres ont participé au vote

Mme Chantal BAJOMEE (PS), Mme Denise BARCHY (PS), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Théo BRUYERE (ECOLO), M. Fredy CARPENTIER (CDH), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Jean-Marie COLLETTE (CDH), Mme Nicole DAHNER (PS), Mme Pascale DAMSEAUX (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Marcel DRIESMANS (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), Mme Fabienne ENGELS (ECOLO), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), Mme Marie FLAMAND (CDH), Mme Murielle FRENAY (ECOLO), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), M. Henry-Jean GATHON (MR), M. Louis GENET

(*ECOLO*), M. Gérard GEORGES (PS), M. Gaston GERARD (PS), M. André GILLES (PS), Mme Marlène GIOT (PS), M. Johann HAAS (CSP), M. Olivier HAMAL (MR), M. Edgard HOUGARDY (PS), M. André JAMAR (MR), M. Heinz KEUL (MR), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Jacques LECLERCQ (PS), M. Alfred LEONARD (PS), M. Marcel LHOEST (PS), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Irène MARAITE (CSP), M. Victor MASSIN (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Robert PATTACINI (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), Mme Joëlle POULIT (PS), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (*ECOLO*), M. José SEVRIN (*ECOLO*), M. Jean SMETS (CDH), M. Roger SOBRY (MR), M. Arthur SPODEN (CSP), Mme Nicole STASSEN (*ECOLO*), M. Marcel STIENNON (CDH), M. Frank THEUNYNCK (*ECOLO*), M. Charles VOLONT (PS), Mme Christelle WALTHERY (PS), Mme Evelyne WAONRY (*ECOLO*), M. Erich WARLAND (CDH), M. Michel WILKIN (MR) et Mme Michèle WILMOTTE (PS).

*Le Conseil provincial de la Province de Liège,*

*Considérant qu'il y a lieu de titulariser à titre définitif l'emploi de Directeur au Centre psychomédico-social provincial I de Verviers;*

*Vu le cadre du personnel technique du Centre susdit ;*

*Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;*

*Vu l'appel lancé parmi le personnel technique provincial des Centres P.M.S.;*

*Attendu que six candidatures ont été enregistrées et répondent aux conditions de l'appel ;*

*Attendu qu'il s'impose de procéder à la comparaison des titres, mérites, carrières et anciennetés de ces candidats ;*

*Vu la candidature de **Madame GERARD Mireille**, née le 7 octobre 1959 et domiciliée à Romsée ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie et d'une agrégation de l'Enseignement secondaire supérieur ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 7 décembre 1983 (ancienneté de service : 21 ans 5 mois 25 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 1<sup>er</sup> novembre 1992 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique dans différents centres PMS provinciaux ;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;*

*Vu la candidature de **Madame MANNONI Colette**, née le 21 mars 1959 et domiciliée à Chaineux ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie et d'une agrégation de l'Enseignement secondaire supérieur ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 4 juin 1984 (ancienneté de service : 20 ans 6 mois 8 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 1<sup>er</sup> mars 1997 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique dans différents centres PMS provinciaux ;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;*

*Vu la candidature de Madame MARNETTE Joëlle, née le 4 décembre 1964 et domiciliée à Dalhem ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 15 décembre 1988 (ancienneté de service : 15 ans 0 mois 23 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 1<sup>er</sup> novembre 1998 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique dans différents centres PMS provinciaux*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004.*

*Vu la candidature de Madame NICOLAS Sylvie, née le 22 janvier 1959 et domiciliée à Saive ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 16 août 1982 (ancienneté de service : 22 ans 11 mois 21 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 30 juin 1987 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique au centre PMS provincial de Liège et fonctionne depuis le 28 septembre 1986 au centre PMS II de Herstal ;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;*

*Vu la candidature de Madame SCHIMPFESSEL Michelle, née le 14 décembre 1957 et domiciliée à Grand Rechain ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie et d'une agrégation de l'Enseignement secondaire supérieur ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 1<sup>er</sup> décembre 1983 (ancienneté de service : 21 ans 9 mois 5 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 30 juin 1987 ;*

*Qu'elle n'a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique qu'au centre PMS I de Verviers ;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;4.-*

*Vu la candidature de Madame VAN HERLE Marianne, née le 1<sup>er</sup> novembre 1959 et domiciliée à Herstal ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 14 septembre 1987 (ancienneté de service : 18 ans 11 mois 28 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 1<sup>er</sup> juin 1995 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique dans différents centres PMS provinciaux;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;*

*Vu la proposition motivée de sa Députation permanente de promouvoir à titre définitif Madame SCHIMPFESSEL Michelle en qualité de directrice au Centre psycho-médico-social provincial I de Verviers pour les raisons suivantes :*

- *comme les autres candidates, Madame SCHIMPFESSEL Michelle est détentrice des titres requis pour accéder à l'emploi postulé et bénéficie du signalement « favorable » dans ses fonctions de conseillère psycho-pédagogique;*
- *l'intéressée bénéficie d'une des deux plus importantes anciennetés de service ;*
- *l'intéressée exerce déjà ses fonctions au Centre psycho-médico-social I de Verviers et connaît donc parfaitement le fonctionnement de ce centre.*

*Vu le Règlement général organique des services provinciaux ;*

*Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés ;*

*Vu le Décret du parlement wallon du 12 février 2004 organisant les Provinces et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;*

*Procède, en conclusion de cet examen comparatif, par scrutin secret, à la nomination définitive, à temps plein, d'un(e) Directeur(trice) au Centre psycho-médico-social provincial I de Verviers.*

*Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :*

- |   |              |
|---|--------------|
| - nombre de bulletins trouvés dans l'urne : .....   | 69           |
| - nombre de bulletins blancs ou nuls : .....        | 14           |
| - votes valables : .....                            | 55           |
| - majorité absolue : .....                          | 28           |
|   |              |
| - Madame <b>GERARD Mireille</b> obtient .....       | 0 suffrage   |
| - Madame <b>MANNONI Colette</b> obtient .....       | 0 suffrage   |
| - Madame <b>MARNETTE Joëlle</b> obtient.....        | 0 suffrage   |
| - Madame <b>NICOLAS Sylvie e</b> obtient .....      | 0 suffrage   |
| - Madame <b>SCHIMPFESSEL Michelle</b> obtient ..... | 55 suffrages |
| - Madame <b>VAN HERLE Marianne</b> obtient.....     | 0 suffrage   |

*Attendu que le Conseil provincial se rallie pas à la motivation présentée par sa députation permanente ;*

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- *Mme Joëlle SCHIMPFESSEL est nommée à titre définitif en qualité de Directrice à temps plein, au 1<sup>er</sup> novembre 2005, au Centre psycho-médico-social provincial I de Verviers.*

**Article 2.**- *La Députation permanente peut, selon les nécessités du service, affecter l'intéressée en la même qualité, dans un autre centre psycho-médico-social provincial, conformément aux dispositions statutaires en la matière.*

**Article 3.**- *La présente résolution sera adressée à l'intéressée, pour lui servir de titre, à la Direction générale de la Formation et à la Communauté française de Belgique, pour information.*

En séance à Liège, le 20 octobre 2005.

Par le Conseil;

La Greffière provinciale

Le Président

Marianne LONHAY

Jean-Claude MEURENS

**NOMINATION D'UNE DIRECTRICE AU CENTRE PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL PROVINCIAL DE  
HERSTAL II  
(DOCUMENT 05-06/30)**

69 membres ont participé au vote

Mme Chantal BAJOMEE (PS), Mme Denise BARCHY (PS), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Théo BRUYERE (ECOLO), M. Fredy CARPENTIER (CDH), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Jean-Marie COLLETTE (CDH), Mme Nicole DAHNER (PS), Mme Pascale DAMSEAUX (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Marcel DRIESMANS (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), Mme Fabienne ENGELS (ECOLO), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), Mme Marie FLAMAND (CDH), Mme Murielle FRENAY (ECOLO), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), M. Henry-Jean GATHON (MR), M. Louis GENET (ECOLO), M. Gérard GEORGES (PS), M. Gaston GERARD (PS), M. André GILLES (PS), Mme Marlène GIOT (PS), M. Johann HAAS (CSP), M. Olivier HAMAL (MR), M. Edgard HOUGARDY (PS), M. André JAMAR (MR), M. Heinz KEUL (MR), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Jacques LECLERCQ (PS), M. Alfred LEONARD (PS), M. Marcel LHOEST (PS), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Irène MARAITE (CSP), M. Victor MASSIN (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Robert PATTACINI (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), Mme Joëlle POULIT (PS), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), M. José SEVRIN (ECOLO), M. Jean SMETS (CDH), M. Roger SOBRY (MR), M. Arthur SPODEN (CSP), Mme Nicole STASSEN (ECOLO), M. Marcel STIENNON (CDH), M. Frank THEUNYNCK (ECOLO), M. Charles VOLONT (PS), Mme Christelle WALTHERY (PS), Mme Evelyne WAONRY (ECOLO), M. Erich WARLAND (CDH), M. Michel WILKIN (MR) et Mme Michèle WILMOTTE (PS).

Considérant qu'il y a lieu de titulariser à titre définitif l'emploi de Directeur au Centre psychomédico-social provincial II de Herstal (Magnée);

Vu le cadre du personnel technique du Centre susdit ;

Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;

Vu l'appel lancé parmi le personnel technique provincial des Centres P.M.S.;

Attendu que sept candidatures ont été enregistrées et répondent aux conditions de l'appel ;

Attendu qu'il s'impose de procéder à la comparaison des titres, mérites, carrières et anciennetés de ces candidats ;

Vu la candidature de Madame **BARBASON Sylvie**, née le 10 septembre 1959 et domiciliée à Plaineaux ;

Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie et d'une agrégation de l'Enseignement secondaire supérieur ;

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 1<sup>er</sup> septembre 1988 (ancienneté de service : 17 ans) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 1<sup>er</sup> septembre 1998 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique dans différents centres PMS provinciaux ;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;*

*Vu la candidature de **Madame GERARD Mireille**, née le 7 octobre 1959 et domiciliée à Romsée ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie et d'une agrégation de l'Enseignement secondaire supérieur ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 7 décembre 1983 (ancienneté de service : 21 ans 5 mois 25 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 1<sup>er</sup> novembre 1992 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique dans différents centres PMS provinciaux ;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;*

*Vu la candidature de **Madame MANNONI Colette**, née le 21 mars 1959 et domiciliée à Chaineux ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie et d'une agrégation de l'Enseignement secondaire supérieur ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 4 juin 1984 (ancienneté de service : 20 ans 6 mois 8 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 1<sup>er</sup> mars 1997 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique dans différents centres PMS provinciaux ;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;*

*Vu la candidature de **Madame MARNETTE Joëlle**, née le 4 décembre 1964 et domiciliée à Dalhem ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 15 décembre 1988 (ancienneté de service : 15 ans 0 mois 23 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 1<sup>er</sup> novembre 1998 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique dans différents centres PMS provinciaux*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004.*

*Vu la candidature de **Madame NICOLAS Sylvie**, née le 22 janvier 1959 et domiciliée à Saive ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 16 août 1982 (ancienneté de service : 22 ans 11 mois 21 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 30 juin 1987 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique au centre PMS provincial de Liège et fonctionne depuis le 28 septembre 1986 au centre PMS II de Herstal ;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;*

*Vu la candidature de **Madame SCHIMPFESSEL Michelle**, née le 14 décembre 1957 et domiciliée à Grand Rechain ;*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie et d'une agrégation de l'Enseignement secondaire supérieur ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 1<sup>er</sup> décembre 1983 (ancienneté de service : 21 ans 9 mois 5 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 30 juin 1987 ;*

*Qu'elle n'a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique qu'au centre PMS I de Verviers;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;*

*Vu la candidature de **Madame VAN HERLE Marianne**, née le 1<sup>er</sup> novembre 1959 et domiciliée à Herstal*

*Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en psychologie ;*

*Qu'elle est entrée en fonctions à la Province le 14 septembre 1987 (ancienneté de service : 18 ans 11 mois 28 jours) ;*

*Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de conseillère psycho-pédagogique le 1<sup>er</sup> juin 1995 ;*

*Qu'elle a exercé les fonctions de conseillère psycho-pédagogique dans différents centres PMS provinciaux;*

*Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « favorable » lui attribué par son Collège le 10 novembre 2004;*

Vu la proposition motivée de sa Députation permanente de promouvoir à titre définitif Madame NICOLAS Sylvie en qualité de directrice au Centre psycho-médico-social provincial II de Herstal (Magnée) pour les raisons suivantes :

- comme les autres candidates, Madame NICOLAS Sylvie est détentrice des titres requis pour accéder à l'emploi postulé et bénéficie du signalement « favorable » dans ses fonctions de conseillère psychopédagogique;
- l'intéressée bénéficie d'une des deux plus importantes anciennetés de service ;
- l'intéressée exerce déjà ses fonctions au Centre psycho-médico-social II de Herstal (Magnée) et connaît parfaitement le fonctionnement de ce Centre.

Vu le Règlement général organique des services provinciaux ;

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés ;

Vu le Décret du parlement wallon du 12 février 2004 organisant les Provinces et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Procède, en conclusion de cet examen comparatif, par scrutin secret, à la nomination définitive, à temps plein, d'une Directrice au Centre psycho-médico-social provincial II de Herstal.

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ..... 69
- nombre de bulletins blancs ou nuls : ..... 13
- votes valables : ..... 56
- majorité absolue : ..... 29
  
- Madame **BARBASON SYLVIE** obtient ..... 2 suffrages
- Madame **GERARD Mireille** obtient ..... 0 suffrage
- Madame **MANNONI Colette** obtient ..... 0 suffrage
- Madame **MARNETTE Joëlle** obtient ..... 0 suffrage
- Madame **NICOLAS Sylvie** obtient ..... 54 suffrages
- Madame **VAN HERLE Marianne** obtient ..... 0 suffrage

Attendu que le Conseil provincial se rallie pas à la motivation présentée par sa députation permanente ;

**ARRETE :**

Article 1<sup>er</sup>.- Mme Sylvie NICOLAS est nommée à titre définitif en qualité de Directrice à temps plein, au 1<sup>er</sup> novembre 2005, au Centre psycho-médico-social provincial II de Herstal (Magnée).

Article 2.- La Députation permanente peut, selon les nécessités du service, affecter l'intéressée en la même qualité, dans un autre centre psycho-médico-social provincial, conformément aux dispositions statutaires en la matière.

Article 3.- La présente résolution sera adressée à l'intéressée, pour lui servir de titre, à la Direction générale de la Formation et à la Communauté française de Belgique, pour information.

En séance à Liège, le 20 octobre 2005.

Par le Conseil;

La Greffière provinciale

Marianne LONHAY

Le Président

Jean-Claude MEURENS